

L'État via AGO-Vinci a lancé une procédure à l'encontre des paysans qui ont refusé leur expropriation de Notre-Dame-des-Landes. Une audience le 13 janvier demande leur expulsion avec une astreinte de 200€ à 1000€/jour/dossier, la saisie et séquestration des biens et troupeaux, et la non-application de la trêve hivernale.

Le gouvernement trahit les accords selon lesquels ni les travaux de l'aéroport ni les expulsions ne commenceraient avant l'épuisement des recours juridiques.

**Non aux expulsions à Notre-Dame-des-Landes (NDDL)
Non à un nouvel Aéroport Grand Ouest (AGO —
constructeur et concessionnaire Vinci)**

La ZAD proche de Nantes, pour les aménageurs, c'est la Zone d'Aménagement Différé. Pour nous c'est une Zone À Défendre.

**Oui au maintien d'une zone agricole vivante
Oui à la sauvegarde de la biodiversité et du climat**

La zone devrait, pour les décideurs, laisser place à un aéroport international. Un grand projet inutile, imposé par la force, sans justification économique (le maintien de Nantes Atlantique ferait économiser 870 M€ aux collectivités locales), climaticide et qui fait peser une menace environnementale considérable sur la région.



Dates à Paris :

- mercredi 13 janvier à 9h : jour de l'audience, rassemblement devant le siège de Vinci à Rueil
- samedi 16 janvier à 13h : banquet contre l'état d'urgence à Ménilmontant
- et à 15h : départ en manifestation contre les expulsions de NDDL

Informations : zad.nadir.org—www.acipa-ndl.fr—www.ateliercitoyen.org
Le collectif francilien de soutien à la lutte de Notre-Dame-des-Landes
collectifnddlparisidf@riseup.net

L'État via AGO-Vinci a lancé une procédure à l'encontre des paysans qui ont refusé leur expropriation de Notre-Dame-des-Landes. Une audience le 13 janvier demande leur expulsion avec une astreinte de 200€ à 1000€/jour/dossier, la saisie et séquestration des biens et troupeaux, et la non-application de la trêve hivernale.

Le gouvernement trahit les accords selon lesquels ni les travaux de l'aéroport ni les expulsions ne commenceraient avant l'épuisement des recours juridiques.

**Non aux expulsions à Notre-Dame-des-Landes (NDDL)
Non à un nouvel Aéroport Grand Ouest (AGO —
constructeur et concessionnaire Vinci)**

La ZAD proche de Nantes, pour les aménageurs, c'est la Zone d'Aménagement Différé. Pour nous c'est une Zone À Défendre.

**Oui au maintien d'une zone agricole vivante
Oui à la sauvegarde de la biodiversité et du climat**

La zone devrait, pour les décideurs, laisser place à un aéroport international. Un grand projet inutile, imposé par la force, sans justification économique (le maintien de Nantes Atlantique ferait économiser 870 M€ aux collectivités locales), climaticide et qui fait peser une menace environnementale considérable sur la région.



Dates à Paris :

- mercredi 13 janvier à 9h : jour de l'audience, rassemblement devant le siège de Vinci à Rueil
- samedi 16 janvier à 13h : banquet contre l'état d'urgence à Ménilmontant
- et à 15h : départ en manifestation contre les expulsions de NDDL

Informations : zad.nadir.org—www.acipa-ndl.fr—www.ateliercitoyen.org
Le collectif francilien de soutien à la lutte de Notre-Dame-des-Landes
collectifnddlparisidf@riseup.net